

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

Mardi — Jeudi — Samedi

NB. Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement et doivent être remises la veille de la publication, avant 11 heures.

Table with columns: DÉTAIL, AN, MOIS, 3 MOIS. Rows include: La feuille prise au bureau, Union postale, Abon. pris aux bureaux de poste.

Table with columns: ANNONCES, De 1 à 3 lignes, 4 à 7, 8 et plus la ligne, Répétition, An. tardive et lettre noire, surcharge. Rows include: Les avis mortuaires, Ann. non-cantonal, S'adresser au bureau, Adresses par écrit, Réclames.

Bureaux : Temple Neuf, 3. Les Agences Haasenstern & Vogler, Rodolphe Mosse, Orell, Fussli & Co, Daube & Co, et l'Agence internationale de publicité de Genève reçoivent pour nous les annonces Suisses et Etrangères

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE - Mars 1883

Table with columns: JOURS, MOYENNE, MINIMUM, MAXIMUM, BROMURE MOYENNE, Eau tombée, Vent dominant, Force, ETAT du CIEL. Rows for March 7 and 8.

Publications municipales

La Direction des travaux publics de la Municipalité de Neuchâtel met au concours la fourniture et la pose de 1300 mètres courant de bordures de trottoirs en béton de ciment, nécessaires à l'aménagement du Quai des Alpes.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'immeubles à PESEUX. Samedi 17 mars courant, dès les 7 h. du soir, à l'hôtel des XIII Cantons, à Peseux, le citoyen Edouard Giroud, fils de Edouard, exposera en vente publique les immeubles ci-après désignés, savoir: A. Cadastre de Peseux. 1° Article 271. Aux Prises du Bas, champ de 1143 mètres. Limites: Nord 240, 779, est 798, sud le chemin de Gabriel, ouest 812, 645.

- 1. Une propriété située à Saint-Blaise, comprenant maison d'habitation ayant rez-de-chaussée et deux étages, renfermant logements, magasin, pressoir, vastes caves et distillerie, et comme dépendances, jardins et places, le tout d'une superficie de 1451 mètres carrés.
2. L'hôtel de la Croix fédérale à Saint-Blaise, comprenant maison d'habitation renfermant débit de vin au rez-de-chaussée et café-billard au 1er étage, et comme dépendances, bâtiment d'écurie et remise et un petit jardin.
3. Un jardin, Sous les Vignes, de 69 perches, 80 pieds, = 628 mètres.
4. Une vigne, Es Plantées, de 63 perches = 567 mètres.
5. Une vigne, au même lieu, de 38 perches, 30 pieds, = 345 mètres.
6. Une vigne Es Combes, de 150 perches = 1350 mètres.
7. Une vigne Es Bourguillards, de 55 perches, 40 pieds, = 499 mètres.
8. Une vigne Es Rochats, de 24 perches, 90 pieds, = 224 mètres.
9. Une vigne Es champs aux Prêtres, de 47 perches, 90 pieds, = 431 mètres.
10. Une vigne à Champrevèyres, territoire de la Coudre, de 232 perches, = 2088 mètres.

Vente d'immeubles à Hauterive.

Pour sortir d'indivision, l'hoirie de feu Jonas Perret, à Hauterive, vendra définitivement et par voie d'enchères publiques, le lundi 19 mars 1883, dès les 7 heures du soir, dans l'Hôtel de Commune, à Hauterive, les deux immeubles qu'elle possède à Hauterive, savoir: 1° Une maison d'habitation, au haut du village, comprenant trois corps de bâtiments renfermant trois logements, grange, écurie, remise et caves avec pressoir et les laigres d'encavage d'une contenance d'environ 16000 litres; en outre, comme dépendances: étable à porcs, places, verger, jardin et vigne, le tout d'une superficie de 1378 mètres.

Par commission, J.-F. Thorens, notaire.

Enchères d'immeuble et de mobilier à ST-BLAISE

Le syndic de la masse bénéficiaire de feu Henri Dubois exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le lundi 12 mars 1883, dès 9 heures du matin, au domicile du défunt, maison Dardel-Gentison, à St-Blaise, ce qui suit: 1° Une vigne située lieu dit Es Prises Lahyre, article 875 du cadastre de St-Blaise, contenant en surface 41 perches 40 pieds, ou 373 mètres. 2° Les objets mobiliers ci-après désignés, savoir: un lit complet à 2 places, 1 bois de lit, 2 armoires, 1 commode, 1 table, 6 chaises, 1 glace, du linge, des vêtements, de la vaisselle et batterie de cuisine, 1 charrette à 2 roues, des outils aratoires et autres articles dont le détail est supprimé.

Immeubles à vendre

On offre à vendre de gré à gré les immeubles suivants: Cadastre de Boudry. Article 110, Brassin, verger et champ de 1840 mètres. Limites: Nord art. 183, est le ruisseau du Petit-Merdasson, sud 303, ouest le ruisseau du Merdasson. Article 111, Brassin, champ de 175 mètres. Limites: Nord art. 184, est 2316, sud 304, ouest le ruisseau du Petit-Merdasson. Article 112, Sur la Forêt, champ de 2020 mètres. Limites: Nord art. 1352, est 1352 et 1050, sud 2196, ouest 1859. Article 113, Treyvaux, vigne et jardin de 1313 mètres. Limites: Nord art. 2208, est 2141, sud 1722 et ouest 109.

Immeuble à vendre à NEUCHÂTEL

Ensuite d'une décision des créanciers de la masse en faillite de Frédéric-Albert Matthey, négociant en vins et restaurateur, à Neuchâtel, le syndic définitif fera exposer en vente, par voie d'enchères publiques, dans la salle du tribunal, à l'hôtel-de-ville, à Neuchâtel, le jeudi 29 mars 1883, à 3 heures après-midi, l'immeuble suivant appartenant au failli: Cadastre de Neuchâtel. Art. 601. Plan n° 1, n° 91 et 92, rue des Moulins, bâtiment de 124 mètres carrés. Limites: Nord 1672, 2602, est la rue des Moulins, sud et ouest 1672. Cet immeuble, complètement remis à neuf, comprend, outre trois appartements, un débit de vin établi depuis de longues années et connu sous le nom de «Pinte Holtz.» S'adresser pour les conditions et pour visiter l'immeuble, soit à M. Ed. Lambert, à l'hôtel municipal, soit à S.-T. Porret, notaire, dépositaire de la minute de vente.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES ENCHÈRES de mobilier et de marchandises à ST-BLAISE

Le liquidateur de la succession de veuve Adèle Sandoz, en son vivant épicière, à St-Blaise, exposera en vente par voie d'enchères publiques, le lundi 26 mars 1883, dès 9 heures du matin, et au besoin les jours suivants, au domicile de la défunte, ce qui suit: A. Objets mobiliers. Un lit complet, un canapé, un bureau à deux corps, une armoire à deux portes, deux montres argent, une dite or, des tableaux, tables diverses, chaises, du linge, des effets d'habillements, de la vaisselle, batterie de cuisine, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

B. Marchandises. Toutes les marchandises composant le fond d'un magasin d'épicerie et de mercerie bien achalandé, dont le détail serait beaucoup trop long. Les marchandises, cotées bien au-dessous du prix de facture, seront vendues en bloc sur la mise à prix de fr. 1000. A défaut d'amateurs pour le bloc, la vente au détail commencera immédiatement.

S'adresser, pour tous renseignements et pour prendre connaissance de l'inventaire détaillé des marchandises, au greffier Hug, à St-Blaise. St-Blaise, le 8 mars 1883. Greffe de paix.

AVIS

La vente de bois de la Commune de Corcelles et Cormondrèche, annoncée pour lundi 12 mars, est renvoyée jusqu'à nouvel avis. Corcelles, le 8 mars 1883. Au nom du Conseil communal, Aug. HUBERT. Il sera vendu par voie d'enchères publiques, le jeudi 15 mars 1883, à 9 heures du matin, rue de l'Industrie, n° 28, le matériel et le mobilier d'un café-restaurant, consistant en tables, pendule, glaces, chaises, tabourets, buffet de service, lampes,

Grandes enchères d'immeubles A SAINT-BLAISE. Pour sortir d'indivision, l'hoirie de feu M. Alexandre Virchaux, à Saint-Blaise, exposera en vente par voie d'enchères publiques et par licitation, les étrangers appelés, le lundi 12 mars 1883, dès les 7 heures du soir, à l'hôtel de la Croix fédérale à Saint-Blaise, les immeubles ci-après désignés, lui appartenant, savoir: Un tas de bon foin, du regain, de la paille, un char à bœufs avec tous ses accessoires, une charrette, une herse, des chaînes, sabots, environ 20 mesures de froment, une garde-robe et des effets d'habillement. Saint-Blaise, le 1er mars 1883. Greffe de paix.

draperies, et plusieurs autres objets dont on supprime le détail.

Il sera vendu en outre des vins blancs et rouges du pays et de l'étranger, en bouteilles, des liqueurs, des bouteilles vides, de la futaille, des cigares et d'autres articles trop long à détailler.

Vente par voie d'enchères à BOLE.

Vendredi 16 mars 1883, dès 1 heure du soir, au domicile du citoyen Debrot Henri-François, à Bôle, il sera procédé à la vente par enchères de:

2 lègres ronds, contenance 4500 lit. chac.
2 » » 4000 »
2 » » 3000 »

d'un quillier avec boules, quilles, pont et deux hangars en planches, et autres objets.

Un terme sera accordé pour le paiement.

Boudry, le 8 mars 1883.

Grefte de paix.

ENCHÈRES

de mobilier et d'outils aratoires à CERNIER

Lundi 12 mars 1883, dès 1 heure précise après-midi, le syndic de la succession bénéficiaire de feu Louis-Eugène Soguel, quand vivait juge de paix à Cernier, vendra par enchères publiques, au domicile qu'occupait le défunt, les objets suivants:

2 lits complets, des chaises en noyer et autres, 2 fauteuils dont un pour malade, 1 piano, 2 tables en noyer, 1 chiffonnière, 1 garde-robe à deux corps, 1 bureau à trois corps, 1 casier, 1 table de nuit, 1 glace, 2 grands coffres, 1 petite table, environ 300 bouteilles vides, un char à pont avec échelles, 2 chars à échelles dont un avec brancard et épondes, 1 tombereau, 1 charrue à double versoir, 1 dite Dombasle, 1 buttoir, 1 brouette, 1 banc de charpentier, des outils de charpentier et aratoires, ainsi que d'autres objets dont on supprime le détail.

On vendra également un tas de foin et de regain.

La vente à l'enchère du mobilier de l'hôtel du Mont-Blanc, à Neuchâtel, commencera le lundi 12 mars courant, et continuera le mardi 13 et le mercredi 14 du même mois.

Vente de bois

Lundi 12 mars, dès les 8 heures précises du matin, la Commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques les bois ci-après désignés:

160 billons sapin,
95 plantes sapin,
10 plantes hêtre,
65 toises sapin,
4 toises hêtre,
4 demi-toises mosets,
15 tas de lattes,
5500 fagots.

Rendez-vous devant l'hôtel de la Couronne.

Valangin, le 1er mars 1883.

Le secrétaire du Conseil communal,
F.-C. TISSOT fils.

ANNONCES DE VENTE

Bonne occasion

Pour cause de départ, à remettre, à de favorables conditions, avec tout son agencement, un café situé à proximité d'une gare et jouissant d'une bonne clientèle. Revenu assuré. Le bureau d'avis indiquera. 999

Librairie générale Jules SANDOZ
NEUCHÂTEL et GENÈVE

Le meilleur livre de

GUISSINE BOURGEOISE

sera toujours

Les recettes de ma tante

dont la 4me édition vient de paraître, augmentée d'un appendice sur les Menus.

Prix: cartonné fr. 4.

En vente dans toutes les librairies.

JULES PERRENOUD & Co, A CERNIER

Meubles, Glaces, Rideaux, Trousseaux.

Choix immense de meubles fabriqués dans nos ateliers, d'après les meilleurs modèles étrangers et suisses.

A l'élégance des meubles français, notre fabrication réunit la bienfaisance des meilleurs produits suisses, à des prix modérés.

Toujours un grand choix de meubles en stock.

L'agrandissement de nos ateliers et magasins nous permet de livrer tout genre de meubles sur commande, à bref délai.

Ameublements complets pour salons, salles à manger, chambres à coucher.

Spécialité de lits en fer et de lits complets.

Trousseaux confectionnés avec initiales brodées.

Toiles, nappes, serviettes, linge de toilette, cotonnades, toiles peintes.

Spécialités de cretonnes, crépés meuble et autres tissus nouveautés pour ameublements.

Fournitures pour tapissiers et pour ébénistes.

En demandant les albums de dessins, prière d'indiquer les genres de meubles désirés.

Tout envoi au-dessus de 50 francs est adressé franco en gare destinataire, dans toute la Suisse.

A vendre une seille à fromage en ciment et des bouteilles et chopines fédérales. Ecluse 32, au 1er.

Deux chiens de garde, excellente race, sont à vendre au Pénitencier de Neuchâtel.

AVIS Les personnes qui désireraient se meubler à des prix modérés et à des conditions favorables, peuvent s'adresser à l'Évole 3, au 1er, à droite. On se charge des réparations.

Pour la suite des annonces de vente voir le Supplément.

A LOUER

Présentement ou pour Saint-Georges, un appartement de 3 chambres et dépendances. Ecluse 32, au 1er.

Pour deux messieurs, une chambre confortablement meublée et se chauffant; — 10 fr. par lit. Grand'rue 4, 3^e étage.

A louer, de suite ou pour Saint-Jean, un joli appartement de 5 pièces et dépendances, avec jardin si on le désire. S'adr. Petit-Catéchisme n° 1.

Chambre meublée pour un monsieur. Rue de l'Hôpital 2, au 3^e.

A louer, pour Saint-Jean, deux beaux magasins ou bureaux, avec ou sans logements au-dessus. Pour renseignements, s'adresser à l'hôtel du Lac, Neuchâtel.

A louer une chambre mansarde à une demoiselle rangée. S'adresser rue du Seyon 17, au second.

996 A louer, pour le 24 mars, un petit logement. S'adresser Chavannes 3.

A louer une grande et belle chambre, au soleil, meublée ou non. Faubourg de l'Ecluse 38, au second.

A louer, dès Saint-Jean ou plus tôt, un logement, faubourg du Château 1, de 5 chambres et dépendances, avec eau et gaz. S'adresser au 2^e étage.

976 Pour le 24 juin prochain, un 1er étage de cinq pièces, chambre de domestique. Belle vue, balcon, eau et gaz. S'adresser Cité de l'Ouest 4, au rez de chaussée.

A remettre, pour fin avril ou St-Jean, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser chez E. Dessoulavy, épicer, faubourg de l'Hôpital.

Jolie chambre meublée, place du Marché 5, au 3me.

A remettre pour Saint-Jean un bel appartement de 7 pièces, cuisine et belles dépendances; terrasse ombragée. S'adres. de 10 h. à midi, rez de chaussée 31, faubourg du Crêt.

A louer, pour Saint-Georges ou Saint-Jean prochaine, un beau logement situé Grand'rue 4, au second étage, composé de 4 pièces, cuisine et dépendances. Eau. S'adresser à Ch. Landry, coiffeur.

A louer, près de la gare, pour le 24 mars, un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Eau. Prix: 600 francs. Belle vue sur le lac et les Alpes. S'adresser à M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Faubourg de l'Hôpital 40.

A louer, au centre de la ville, un local situé au rez de chaussée, pouvant servir de débit, de magasin ou d'entrepôt. S'adresser à M. A. Kaech, Industrie 25.

A louer:

1^o Pour St-Jean 1883, un appartement de cinq pièces et dépendances, au premier étage et dans une des rues tranquilles de la ville.

2^o De suite, un appartement de 3 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, à proximité de la ville et de la gare. S'adresser étude S.-T. Porret, notaire, en ville.

Pour cas imprévu, une belle grande chambre bien meublée. S'adresser place du Marché 5, au 2^e.

Chambres meublées, rue Fleury 12, 2me étage.

A louer une jolie chambre meublée. S'adr. rue du Trésor 1, au 4me, vue sur la rue du Seyon.

Belle chambre à deux fenêtres, au soleil, meublée ou non, route de la Côte 3, au 1er.

A louer pour le 1er avril, une chambre meublée, rue du Trésor 7, 2^{me} étage, maison Koch.

Pour le 24 avril, le 1^{er} étage de la maison n° 1, ruelle Breton. S'adresser au dit logement, de midi à 1 heure.

A louer, disponible de suite, dans une belle rue du centre de la ville, un appartement soigné, de 7 pièces et dépendances; eau et gaz. S'adresser à M. Charles Gaberel, régisseur, rue du Môle 1.

A louer pour Saint-Jean, à un rez de chaussée, un local pour entrepôt ou atelier. S'adresser chez M. F. Wasserfallen, grènétier, en ville.

Une belle grande chambre non meublée ou meublée pour des coucheurs. S'adres. à Mme Anker, Seyon 11, au 3me.

A louer, pour le 24 mars prochain, le 2me étage de la maison n° 51, rue des Moulins, logement composé de trois chambres, cuisine avec eau, chambre haute et bûcher, avec portion de jardin. S'adresser à Gacon, serrurier, Ecluse 1.

A louer une belle chambre meublée, au 1er étage. Orangerie 4, à droite.

Pour le 24 mars, un petit logement de deux chambres. Eau à la cuisine. S'adresser à Mme Rossel, rue des Moulins 13, au magasin, ou chez Mme Couchoud-Tanner, Grand'rue 10.

A louer, pour la St-Jean prochaine, un logement de 6 chambres et dépendances, très bien situé et au soleil levant. S'adres. à J.-Albert Ducommun, agent d'affaires, rue du Musée 4, Neuchâtel.

A louer, pour le 25 mars, un logement d'une chambre, cuisine et dépendances. S'adr. à A. Hotz père, Bassin 6.

A louer pour St-Jean, rue St-Maurice 1, un grand magasin pour toute espèce d'industrie ou atelier; eau et gaz. S'adresser à Antoine Hotz père, rue du Bassin 6.

A louer, pour St-Jean, à Vieux-Châtel, un logement de 4 pièces, cuisine, jardin et dépendances. Pour les renseignements, s'adresser à Mlle Ritter, Vieux-Châtel 2, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE A LOUER

Un homme d'âge mûr, marié, connaissant parfaitement tous les travaux de la campagne, désirerait louer un domaine soit à ferme, soit à terrage; il prendrait au besoin une place de cocher dans une bonne maison. Pour d'autres renseignements, s'adresser aux initiales J. S. maison Barthélemy-Chuard, à Avenches.

On demande à louer, pour St-Jean, un grand logement dans lequel on puisse installer un comptoir d'horlogerie, et situé près du Faubourg du Château. Adresser les offres à Gustave Borel-Huguenin, Faubourg du Château 17.

989 On demande à louer, à Colombier, pour des personnes âgées, un appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau de la feuille sous les initiales C. H.

On demande à louer pour fin mars, un petit logement de 3 pièces et dépendances, dans les prix de 4 à 500 francs.

Egalement pour fin mars, on cherche un logement de 5 à 6 pièces, bien situé et au soleil.

Pour St-Jean, on cherche un logement de 3 à 4 pièces au centre de ville.

S'adr. à M. Charles Gaberel, régisseur, rue du Môle 1.

OFFRES DE SERVICES

Deux Wurtembergoises désirent se placer, l'une sachant un peu le français, comme cuisinière, l'autre ne parlant que l'allemand, comme femme chambre ou pour tout faire dans un ménage. Entrée le 1^{er} mai. S'adresser à Mlle de Tribolet, faubourg du Château 1.

Une fille de 20 ans voudrait se placer de suite pour faire un bon ordinaire. S'adresser à Mme Wuthrich, portier, au Château.

On désire placer de suite une jeune et brave fille allemande dans une maison particulière, comme bonne d'enfants ou pour aider en tout, et quelques jeunes hommes chez des agriculteurs. S'adresser à l'agence de M. Édouard Klæfiguer, à Buren.

Un jeune homme âgé de 24 ans désire trouver une place dans une maison bourgeoise comme jardinier, et faire aussi le service de maison. S'adresser à son père Samuel Aesbacher, jardinier, à Praz, (Vully fribourgeois).

997 Un cocher connaissant à fond son métier et muni de bonnes recommandations, désire trouver une place analogue dans une bonne maison. S'adresser au bureau de la feuille d'avis qui indiquera.

Une fille qui a fait un apprentissage de blanchisseuse désire se placer au plus vite comme bonne ou femme de chambre. S'adr. chez M^{me} Rutschmann, blanchisseuse, Petite-Pontarlier 2.

Une fille âgée de 17 ans cherche à se placer comme bonne ou pour s'aider dans un ménage. S'adresser rue des Moulins n° 9, au second, chez Mme Germond.

Une jeune fille qui a déjà du service, cherche une place de femme de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adresser entre 3 et 4 heures, Place du Marché 9, au 3me.

Une jeune Vaudoise voudrait se placer comme bonne ou fille de chambre. Bons certificats. S'adr. à M^{me} Leuenberg, blanchisseuse, à Valangin.

Une jeune fille de 17 ans, sachant parler allemand et français, cherche à se placer dans un hôtel pour apprendre à cuire et à servir. Elle n'exigerait point de gages. S'adresser sous les initiales H. 973 J., Haasenstein et Vogler, à St-Imier.

Une jeune Bernoise cherche une place pour le 1^{er} avril, dans un ménage simple mais bien tenu. S'adresser chez Mme Knuchel, ruelle des Sablons 5, 2^e étage.

Une fille de 22 ans voudrait se placer dès le 1er avril. S'adr. rue de la Gare 5.

990 Une bonne cuisinière, munie de bons certificats, cherche une place pour le commencement d'avril. S'adresser rue des Chavannes n° 5, 3^e étage, devant.

On offre à placer plusieurs jeunes filles bien recommandables de la Suisse allemande, comme aides de ménage (volontaire) dans d'honorables familles particulières. Adresser les offres à l'agence Schweizer et Marty, à Neuchâtel.

Un homme de confiance, pourvu de bons certificats, voudrait trouver pour fin mars ou commencement d'avril à Neuchâtel, un emploi comme domestique de magasin, homme de peine, etc. S'adresser à M. Alfred Matthey, à Noiraigue.

982 Une fille âgée de 30 ans cherche pour de suite une place pour faire un bon ordinaire. S'adresser Place d'Armes 3, au plain pied.

Une veuve, ayant servi comme cuisinière, se recommande comme remplaçante, ou à défaut pour des journées. S'adresser rue de Flandres 7, au magasin de vannerie.

CONDITIONS OFFERTES

995 On demande, de suite, une fille propre, pour faire tout le ménage. S'adresser ruelle Dublé 3, au second.

998 On demande, pour de suite, une fille robuste et recommandée, pouvant s'occuper de tous les travaux d'un ménage. S'adresser au bureau.

Pour un ménage de 3 personnes, on demande une bonne domestique parlant français; elle doit savoir cuire, laver et repasser. S'adresser de 2 à 5 heures, Temple-Neuf 5, au premier.

On demande pour l'Allemagne une jeune fille de 16 à 17 ans, ayant passé les écoles à Neuchâtel, aimant les enfants. Bon traitement assuré. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser chez Mlle Lampart, professeur de chant, rue J.-J. Lallemand, Neuchâtel.

On demande pour Zurich une fille de la Suisse française, de 15 à 17 ans, pour garder deux enfants dont le plus jeune a 1 an et demi, et s'aider au ménage. Elle aurait l'avantage d'apprendre l'allemand et serait considérée comme l'enfant de la maison. S'adresser à Mme L. Berthoud, Mullerstrasse 5, Aussersihl, Zurich.

991 Une dame seule demande pour de suite une demoiselle allemande de bonne maison, qui voudrait se perfectionner dans le français, et s'aiderait aux ouvrages de la maison, sans rétribution. S'adresser au bureau d'avis.

On demande, pour l'Allemagne et l'Autriche, plusieurs bonnes d'enfants; pour Paris et l'Italie, plusieurs cuisinières. S'adresser avec bons certificats et photographie à l'agence Schweizer et Marty, à Neuchâtel.

On demande pour la Pologne une première bonne française, et si possible sachant l'allemand. S'adresser à Mlle Huguenin, à St-Blaise.

Un jeune homme pourrait entrer de suite comme domestique chez G. Lehmann, confiseur.

On demande pour le 15 courant une cuisinière sachant faire un bon ordinaire. S'adr. Evole 57.

994 On demande pour de suite une domestique sachant faire la cuisine et soigner un ménage. S'adresser au bureau d'avis.

On demande pour le 10 mars une cuisinière à l'Hôtel de ville, à Boudry.

974 On demande, pour le commencement d'avril, une femme de chambre de 30 à 40 ans, de toute confiance et très bien recommandée. S'adresser au bureau de cette feuille.

PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

On demande des remonteurs après dorure, au comptoir S. Pellaton, rue de l'Industrie 27.

Une personne d'âge mûr, de confiance et d'un caractère solide et religieux, désirerait se placer comme tenancière d'un café-chocolat, ou obtenir quelque autre emploi comme portière ou gardienne de maison durant l'été. S'adresser à Mmes de Perrot, Terreaux 11.

On désire placer une jeune fille ayant déjà quelque expérience comme tailleur dans un bon atelier où elle trouverait l'occasion de se perfectionner dans son état et d'apprendre la langue française. S'adr. sous chiffre M. T. 5619, à Orell, Fussli et C^o, à Berne.

DEMANDE DE PLACE

Une bonne ouvrière parlant l'allemand et le français cherche placement chez une tailleur, si possible de la Suisse française. Entrée à gré. Offres sous chiffres S. 242, à Rodolphe Mosse, à Zurich. (M. 120 c.)

On demande pour de suite une bonne couseuse de paille et un ouvrier repasseur de chapeaux. S'adr. à la fabrique Mattenberger - Nehrachter, Chaux-de-Fonds.

On demande une personne au courant des affaires de banque. Références et cautionnement sont exigés. Adresser les offres sous initiales O. 3412 B., à MM. Orell, Fussli et C^o, à Bâle. (O. B. 3412)

Un jeune jardinier vaudois désire se placer pour diriger une petite campagne ou pour second. Bonnes recommandations. Ecrire H. 324 L. Haasenstein et Vogler, à Lausanne.

On recevrait à prix réduit, dans un pensionnat d'Allemagne, une jeune fille qui, en échange de quelques leçons de français, aurait l'avantage de se perfectionner dans le bon allemand, l'anglais, la musique et la peinture. S'adresser à Mme Verdan, à Areuse.

Une famille allemande cherche de suite pour ses trois enfants une jeune fille catholique; elle doit surveiller leurs études de piano, parler un très bon français et savoir parfaitement coudre. S'adr. à J. H. 100, rue Haute, n° 66, Aix-la-Chapelle, Prusse. (L. 205 Q.)

Un jeune homme de 19 ans cherche une place chez un jardinier ou dans une grande maison, pour soigner un jardin avec serres; il est muni de bons certificats. S'adresser chez M. Humbert-Prince, rue des Terreaux 7.

Place pour deux graveurs et un guillocheur, chez Léon Gauthier, St-Nicolas 8.

Une jeune demoiselle de la Suisse allemande demande, pour entrer de suite, une place comme assujettie modeste. Bonnes références. Renseignements chez M. Félix Wanner, Grand Bazar, Montreux.

M. J. Bangert, Ecluse 22, demande un bon ouvrier pierriste, bien au courant de sa partie et de bonne conduite.

Un ou deux bons repasseurs trouveraient de l'ouvrage lucratif. Règlement chaque samedi. S'adresser à Paul Kramer, Faubourg de l'Hôpital, n° 6.

Une couturière qui a fait son apprentissage dans un des premiers établissements de modes et confections de Lucerne, où elle est restée ensuite deux ans en condition, cherche un engagement dans un établissement du même genre de la Suisse française ou chez une couturière de premier rang, de préférence à Neuchâtel et dans une maison où elle trouverait logis et pension chez ses patrons. Bonnes références. S'adresser sous chiffre L. 203 Q, à Haasenstein et Vogler, à Lucerne.

APPRENTISSAGES

On voudrait placer comme apprentie lingère ou tailleur, une fille de 15 ans, qui soit logée et nourrie chez sa maîtresse. S'adr. à M. Creux, à Valangin.

Une place d'apprentie courtpointière est à repourvoir, et à défaut une jeune fille pouvant disposer de quelques heures dans la journée pour faire des commissions. S'adresser rue St-Maurice 11, au 2^e.

On désire placer un jeune homme dans une maison de denrées coloniales de la Suisse romande où il pourrait, contre une petite rétribution, apprendre la langue et acquérir quelques connaissances dans la dite branche.

S'adresser en indiquant les conditions sous chiffre B. M. 1543, à Orell, Fussli et C^o, à Berne.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé, en ville, lundi dernier au soir, un billet de banque. S'adresser au bureau de la Préfecture.

Un jeune chien blanc, oreilles jaunes, s'est rendu mercredi soir chez Paul Py, à Corcelles. Le réclamer dans la huitaine, aux conditions d'usage; faute de quoi, on en disposera.

AVIS DIVERS

AVIS

On désire placer une fille de 16 ans dans une honnête famille des bords du lac de Neuchâtel, en échange d'une fille qui aurait l'occasion de fréquenter une bonne école. S'adresser à Théophile Joung, rue de la Justice 17, à Berne.

Hoche'sches Mädcheninstitut

ZURICH — ENGE

École et Pensionnat.

Classes primaires, secondaires et supérieures. — Instruction et éducation soignées, bonne pension. — Les directeurs diplômés, Monsieur et Madame Hoche, du Nord de l'Allemagne, étaient professeurs des écoles supérieures. (H-805-Z)
De bonnes références suisses, allemandes et anglaises. Prix 1000 francs par an.

PENSIONNAT ZANGGER, Berthoud (Berne).

Les élèves peuvent fréquenter le collège. Leçons particulières de langue allemande et répétitions à la maison. Références: M. Aug. Guinand, faubourg du Château 9. — Pour prospectus et conditions s'adresser à
(H-448-Y) J. ZANGGER, instituteur au gymnase.

HOMÉOPATHIE POLYÉLECTRIQUE ET FRICTIONS

contre les rhumatismes, dartres et affections nerveuses.

Le professeur PEA, Taconnerie 7, Genève,
se trouvera:

A Neuchâtel: Grand Hôtel du Lac, Mardi 27 mars, de 10 h. à midi.

Sous Tannay, le 16 janvier 1883.

Très honoré Monsieur le Docteur,

Depuis la maladie de ma pauvre enfant, il m'était resté un pot de pommade électrique que j'ai distribuée par ci par là, à des personnes atteintes de douleurs; et, votre pommade a fait des merveilles. C'est pourquoi je viens vous prier de m'envoyer deux pots de cette même pommade électrique, contre remboursement, s'il vous plaît, je vous en serai bien reconnaissante.

Recevez, Monsieur le Docteur, mes très-humbles et très-respectueuses salutations.

Femme CHAUVET.

Eglise évangélique neuchâteloise

indépendante de l'Etat.

Tous les membres de l'Eglise sont convoqués pour une Soirée familière jeudi 15 mars, à 8 heures du soir, aux Salles de Conférences.

Sujet de l'entretien: L'Evangélisation populaire.

Une bonne lingère prendrait de l'ouvrage à la maison; elle se charge aussi des raccommodages. S'adr. Evole, n° 3, au premier, à droite.

Dimanche 11 mars, à 7 heures du soir,
au Temple du Bas

Conférence missionnaire

présidée par M. E.-A. SENFT, pasteur,
à Pesieux.

On chantera dans le Psautier.

Bonnes leçons

de français et d'allemand. Vieux-Châtel,
n° 8, 2^e étage.

Le soussigné se recommande à l'honorable public de Colombier et des environs pour la réparation de montres et pendules en tous genres. Ouvrage consciencieux; prix modiques.

Jean ZWAHLEN,

près de la gare, Colombier.

Compagnie des Mousquetaires

DE NEUCHÂTEL

Assemblée générale extraordinaire

Lundi 12 mars 1883, à 8 h. du soir,
au café des Alpes, 1^{er} étage.

PAR DEVOIR

Nous engageons vivement tous les citoyens amis du tir à se faire recevoir des Mousquetaires. Ils peuvent se procurer des formulaires de demande d'admission chez le président M. le commandant Henriod. (O-130 N)

Il ne sera pas envoyé de cartes de convocation.

Mlle Augusta KNEUS, modiste, ancienne ouvrière de Mlle Larsche, prévient les dames de Neuchâtel et des environs qu'elle s'établit dans cette ville, Faubourg du Château, n° 1, au rez-de-chaussée. Elle espère, par son travail consciencieux, justifier la confiance dont on voudra bien l'honorer.

A la même adresse, on prendrait une jeune fille de la ville comme apprentie.

Salle de chant du Nouveau Collège

(Promenade)

Jeudi 15 mars, à 8 h. du soir,

TROISIÈME SÉANCE

DE

MUSIQUE DE CHAMBRE

PROGRAMME:

1^o Quatuor pour instruments à cordes,
Mozart.

2^o Sonate pour piano, op. 26, Beethoven.

3^o Trio pour piano, violon et violoncelle,
op. 100, Schubert.

On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Kissling, libraire, et le soir à l'entrée.

Prix: fr. 2.

MUNICIPALITÉ D'AUVERNIER

En vertu de l'article 19 de la Loi sur les Communes et Municipalités, les contribuables domiciliés dans le ressort municipal d'Auvernier et possédant des immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non-domiciliées dans le ressort municipal, mais y possédant des immeubles, sont invitées à faire parvenir, d'ici au 10 avril prochain, au secrétariat municipal, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles. A défaut de cette déclaration, les immeubles seront taxés sans recours. Il ne sera pas tenu compte de déclarations antérieures, non renouvelées cette année.

Auvernier, le 8 mars 1883.

Conseil municipal.

La Direction de la Grande Brasserie de Neuchâtel informe les personnes qui pourraient être appelées à lui faire des fournitures (marchandises ou travail) qu'à partir du 15 mars 1883 elles doivent exiger chaque fois un Bon de commande qui sera présenté avec la facture.

(A partir de cette date, on ne tiendra plus compte des factures qui ne seront pas justifiées par des Bons.)

Neuchâtel, mars 1883.

Direction de la Grande Brasserie
de Neuchâtel.

Quelques amateurs de zither désirant former une Société, et n'étant pas assez nombreux, recevraient avec plaisir quelques personnes jouant de cet instrument. S'adr. rue du Môle 3, 2^e étage, entre 1 et 2 heures.

Le docteur FAVRE est absent jusqu'à nouvel avis. S'adresser dès le commencement d'avril à son nouveau domicile, Place du Marché 11, second étage.

Société de gymnastique PATRIE Neuchâtel

SAMEDI 10 MARS
à 8 1/2 heures du soir,
RÉUNION FAMILIÈRE
au local du Port, 2^{me} étage.

CONFÉRENCE

donnée par

M. Maurice TRIPET, membre libre,
sur les

ARMOIRIES DE NEUCHÂTEL

Invitation cordiale aux amis de la Société.

Le Comité.

AVIS

AUX

Communiers de Neuchâtel.

Les communiers de Neuchâtel, domiciliés en ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des quatre Rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous avant le lundi 26 mars, époque après laquelle les demandes seraient renvoyées d'un an, à teneur des règlements. Les personnes qui, par suite de changement de domicile, devraient être portées sur le rôle d'une autre Rue que celles où elles habitaient en 1881, sont aussi invitées à se faire inscrire, munies d'une déclaration du secrétaire de la Rue qu'elles ont quittée :

Pour la Rue des Halles et Moulins, chez M. François Bouvier, Evole 27.

Pour la Rue des Chavannes et Neuchâtel, chez M. Adolphe Clerc, notaire, Grand-rue 6.

Pour la Rue des Hôpitaux, chez M. Philippe Godet, rue de la Serre 2.

Pour la Rue du Château, chez M. A. Perregaux-Ramsayer, Faubourg de l'Hôpital 1.

TOMBOLA

DE LA

FANFARE MILITAIRE

de Neuchâtel

Cinquième liste.

Liste précédente,	fr. 1181
1 ombrelle,	10
6 mouchoirs de poche,	6
2 litres d'eau de canelle vieille,	8
1 boîte de thé,	3
1 dessus de nappe,	9
1 tableau à l'huile,	18
2 litres liqueur,	6
1 thermomètre,	12
1 fer à repasser,	8
1 paire jarretières,	3
1 boule fantaisie,	2
1 essuie-plumes,	3
1 boîte d'allumettes,	3
1 plisse,	25
1 compôter,	3
1 étui à cigares,	15
1 litre d'absinthe,	2
1 chaîne de montre,	2
1 paquet de chocolat,	3
1 cravache,	5
1 litre de bitter,	3
1 étui à cigares,	6
2 boîtes savonnettes,	6
6 flacons eau de Cologne,	18
2 bouteilles Champagne,	12
1 album,	10
2 nœuds,	6
1 litre absinthe,	2
1 boîte de chocolat,	2
1 paire de ciseaux,	2
1 pipe en écume,	20
1 bouteille vin d'Oporto,	5
1 savon,	2
1 canne,	5
1 panier de vin,	20
2 vases à fleurs,	3
1 étui à cigares,	6
1 flacon eau de Cologne,	3
1 canne,	7
1 pelotte,	6
10 bouteilles de vin,	15
100 cigares Grandson,	5
100 cigarettes,	3
2 porte-cigarette,	4
1 porte-cigarette écume.	5

La foire d'Estavayer est fixée au mercredi 14 mars 1883. Départ du bateau à vapeur de Chez-le-Bart pour Estavayer à 6 heures et à 10 heures du matin.

Une demoiselle d'une trentaine d'années, atteinte de mélancolie, a disparu depuis le 7 courant à midi; elle est vêtue simplement de noir, de moyenne grandeur, un peu maigre, yeux gris-bleus, cheveux châains. Les personnes qui pourraient en donner des renseignements sont priées de les transmettre au bureau d'avis.

DANSE PUBLIQUE dimanche 11 mars, au café de la Violette, au Landeron.

Tapissier

M. Louis GENDRE, tapissier, rue du Trésor 2, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne sa profession, soit pour travailler à la maison ou en journée, promettant un travail prompt, soigné et à des prix modérés, et espérant par là mériter la confiance qu'il sollicite.

Aux parents

Une bonne famille d'un village du canton de Berne prendrait en pension 2 ou 3 garçons de 13 à 16 ans, pour apprendre la langue allemande.

Ecole supérieure à proximité. Bonne nourriture et vie de famille. Prix très modérés.

S'adr. à E. Huber, négociant, à Neuchâtel.

Nous rappelons à ceux de nos abonnés qui prennent la feuille au bureau que la distribution a lieu de 1 1/2 heure à 6 heures du soir au plus tard.

ETAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Jacob-Friedrich Kohler, boucher, bernois, et Anna Wittwer, cuisinière; tous deux dom. à Neuchâtel.

James d'Epagnier, neuchâtelois, dom. à Epagnier, et Anna Barbara Imhoof, dom. à Buchholterberg (Berne).

Louis Chenevard, instituteur, vaudois, dom. à Serrières, et Laure-Emma Perrin, institutrice, dom. à Cortaillod.

Gustave Rieser, menuisier, bernois, et Caroline Kehrl; tous deux dom. à Neuchâtel.
Franz-Hermann Guldner, tourneur, saxon, et Louise-Maria Hildbrand, cuisinière; tous deux dom. à Neuchâtel.

Louis Banderet, mécanicien, de Frérens, et Justine Sauser, servante; tous deux dom. à Neuchâtel.

Naissances.

1. Maria-Alice, à Jakob Schenker et à Carolina Léondina née Schürmann, soleurois.

2. Alice-Matilde, à Rudolf Zuttel et à Maria-Anna née Bichsel, bernois.

3. Marie-Alice, à Georges-Gustave Droz et à Irène-Alida née Monney, neuchâtelois.

4. Marguerite, à Charles-Rodolphe-Wilhelm Wichmann et à Emilie-Sophie née Zimmermann, d'Auvergnier.

4. Louis-Victor, à Louis-Edouard Pietra et à Marguerite née Montel, de Colombier.

4. Jeanne, à Louis-Paul Borgeaud et à Frédérique-Elisabeth née Tauxe, vaudois.

4. Un enfant du sexe féminin, né-mort, à Ernest-Gottfried Bolliger et à Marie-Joséphine-Constante née Thomas, zuricois.

5. Edmond, à Jean-Jacques Aeschlimann et à Marie-Anna née Marti, bernois.

6. Marie-Louise, à Vincenzo-Giuseppe Giovanni et à Marie-Rose née Brossin, tessinois.

Décès.

1. Emma-Ida, 1 a., 1 m., 22 j., fille de Samuel Johner, et de Marie-Elisabeth née Friedli, fribourgeois.

3. Louise-Pauline née Leuba, 68 a., 40 m., 26 j., veuve de Albert Legrand, de Neuchâtel.

3. Carolina-Frédérique, 1 a., 6 m., 17 j., fille de Jacob-Friedrich Huppenbauer et de Louise-Frédérique-Sophie née Schray, wurtembergeois.

4. Barthélemi-Ferdinand, 1 m., 16 j., fils de Ferdinando DeFilippi et de Julia-Maria née Nicoud, italien.

5. Alice-Jeanne, 1 m., 9 j., fille de Simone-Girolamo-Francesco Franceschini et de Adeline-Louise née Huguenin-Vuillemin, italien.

6. Emma, 2 m., 29 j., fille de Gottlieb-Théophile Wild et de Maria-Barbara née Sutterlin, saint-gallois.

7. Auguste-Alphonse Droz, 79 a., 18 j., agriculteur, veuf de Marianne née Apothéoz, neuchâtelois.

Les pastilles anti-chlorotiques du docteur Marthe se trouvent en dépôt à la pharmacie Bourgeois, à Neuchâtel.

Employées avec succès contre la chlorose, l'anémie et les nombreuses affections qui en sont la suite, leur composition les recommande aussi aux personnes affaiblies, aux convalescents,

et généralement aux organismes qui ne supportent que des médicaments faciles à digérer.

Etat-civil de St-Blaise.

Mois de février 1883.

Mariages. — Guillaume Junod, horloger, neuchâtelois, dom. à Marin, et Louise-Adèle-Rosine Rosselet, modiste, des Bayards, dom. à Neuchâtel. — Jean-Théophile-Louis Meylan, tailleur de pierres, vaudois, et Marie Virchaux, de St-Blaise, dom. à Hauterive. — Frédéric Stoll, couvreur, bernois, et Anna Köhli, dom. à St-Blaise.

Naissances. — 9 février. Enfant du sexe féminin mort-né, à Adolphe Werthmuller et à Rosine née Lauper, dom. à St-Blaise. — 23. Marguerite-Elisabeth, à Henri Jeanneret, et à Maria-Emilie née Kocher, dom. à St-Blaise.

Décès. — 2 février. Susanne-Marie née Pellet, 60 a., 11 m., 24 j., femme de Rodolphe Couchoud, dom. rière Hauterive. — 8. Adolphe Stähli, 21 a., 2 m., 20 j., batelier, célibataire, dom. à la Maison-Rouge. — 14. Samuel-Henri Monnier, 66 a., 4 m., 21 j., propriétaire, veuf de Henriette née Challandes, dom. à la Fabrique de Marin. — 14. Anna née Sintz, 72 a., 9 m., 15 j., infirmière, veuve de Johannes Kammermann, dom. à Préfargier. — 14. François-Louis Besson, 88 a., 3 m., menuisier, époux de Marie-Louise née Gaille, dom. à St-Blaise. — 15. Hermann Hirsch, 61 a., 8 m., 24 j., célibataire, ingénieur, décédé à Préfargier. — 28. Armand Calame, 39 a., 10 m., célibataire, négociant, décédé à Préfargier.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — Le Sénat a abordé la discussion par article du projet de loi sur les associations. L'art. 1^{er} qui porte que toutes les associations ayant pour but de s'occuper d'objets religieux, littéraires, scientifiques ou autres pourront se former sous certaines conditions, a été rejeté par 169 voix contre 122.

— Byrn a été relâché jeudi soir, à 9 heures, le gouvernement ayant refusé l'extradition.

— Depuis jeudi matin, les murailles de Paris sont couvertes d'affiches convoquant les ouvriers sans travail à une grande manifestation qui devra avoir lieu vendredi à une heure, à l'esplanade des Invalides. Est-ce une simple manifestation pacifique ayant uniquement pour but d'attirer l'attention du gouvernement et des Chambres sur la situation des ouvriers sans travail, nombreux à Paris en ce moment? Sera-ce, au contraire, une sorte de réunion dans laquelle seront débattus les intérêts des ouvriers et agitée la question des rapports du capital et du travail? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a décidé d'empêcher ce meeting, et annonce qu'il appliquera la loi contre les attroupements.

PARIS, 9 mars. — A 2 heures et demie, 5 à 6000 personnes environ se sont réunies sur l'esplanade des Invalides; aussitôt un rassemblement se forme. Les agents le dispersent; une quinzaine d'arrestations sont opérées. Louise Michel, venue sur les lieux, est repartie presque aussitôt.

ANGLETERRE. — Suivant le *Temps*, le texte du traité relatif à la navigation du Danube a été arrêté mercredi par les plénipotentiaires.

Le traité serait signé samedi.

Le *Morning-Post* dit que tous les efforts des puissances, tendant à amener la Roumanie à accepter la décision de la conférence danubienne, ont jusqu'à présent échoué.

— Egan, ex-trésorier de la Land League, a pris la fuite. Un individu, nommé Hodnett, soupçonné de complicité dans l'envoi de la lettre explosive à lord Spencer, a été arrêté.

ALLEMAGNE. — Le lieutenant-général Bronsart de Schellendorf est nommé ministre de la guerre en remplacement de M. de Kameke. Le nouveau ministre était commandant de la II^e division d'infanterie de la garde. Il est né en 1832.

— Le *Daily-News* est informé de Berlin que le bruit court à Baden-Baden que la maladie du prince Gortschakoff serait le résultat d'un poison qui lui aurait été administré. Une enquête est ouverte.

RUSSIE. — Il y a eu une panique au théâtre de Nijni-Nowgorod, à la suite d'une fausse alarme de feu; il y a eu beaucoup d'écrasés et de blessés.

— Le major-général Iwanoff, chef de l'artillerie, s'est jeté du troisième étage de sa maison, à Cronstadt. Il s'est broyé la tête.

ESPAGNE. — Les arrestations d'anarchistes continuent en Andalousie; des documents importants, saisis à Sanlucar, prouvent que les sociétés d'Andalousie sont rattachées à une vaste association internationale. L'Estremadure est tranquille.

AFRIQUE. — Le *Standard* reçoit de Tamatave l'avis qu'en cas d'attaque de la part des Français, les habitants de Tamatave se réfugierait à l'intérieur de l'île, qui est inaccessible aux troupes européennes. On dit que les Malgaches sont très surexcités et feraient des préparatifs de résistance. — Aucun navire de guerre anglais n'est présent.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — Lundi 5 mars, la tuilerie de Witzwyl a été réduite en cendres. La cause du sinistre est encore inconnue. Les pertes sont importantes.

ZURICH. — Le suicide mystérieux du directeur du *Lloyd* de Winterthour, le sieur Lengsdorf, avait paru étrange. On apprend malheureusement aujourd'hui que la chose est grave; on aurait découvert des détournements considérables, ils sont tels qu'une liquidation semble inévitable.

BALE-CAMPAGNE. — Cinq arpents de forêt près de Frenkendorf ont été détruits par un incendie allumé par de jeunes garçons.

ST-GALL. — La Banque cantonale de ce canton perd dans l'affaire de la Caisse d'escompte d'Interlaken la somme de 172,000 fr.

NEUCHÂTEL

— Le Conseil fédéral a approuvé, sous certaines réserves, les plans du chemin de fer régional de Travers à Saint-Sulpice.

— Le domestique d'une dame R. J. aux Prises de Gorgier, a profité de l'absence de sa maîtresse pour voler une somme de 850 fr. qui était enfermée dans une armoire. Le voleur était pincé le lendemain, à Neuchâtel, en possession de la plus grande partie de la somme soustraite.

— Un de nos concitoyens, M. Th. Faure, du Locle, vient d'obtenir à Zurich le diplôme de médecin-chirurgien.

— La neige est tombée abondamment dans les vallées du Jura; notre ville aussi a sa couche de neige, et un froid très-vif se fait sentir de nouveau depuis quelques jours; rappelons à nos lecteurs les petits oiseaux qui ont fait et froid, et qu'un peu de grains sauvera dans ces temps rigoureux.

CULTES DU DIMANCHE 11 MARS 1883.

ÉGLISE NATIONALE

8 h. Catéchisme au Temple du Bas.
9 3/4 h. 1^{re} culte à la Collégiale.
10 3/4 h. 2^e culte à la Chapelle des Terreaux.
3 h. 3^{me} Culte au Temple du Bas.

Tous les samedis soirs, à 8 h., réunion de prières à la Chapelle des Terreaux.

Deutsche reformirte Gemeinde.

9 Uhr. Untere Kirche, Predigt.
11 Uhr. Terreauschule, Kinderlehre.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 h. du matin. Catéchisme aux Terreaux.
10 3/4 h. Culte avec prédication, au Temple du Bas.
3 heures. Culte avec méditation, à la Chapelle des Terreaux.
7 h. du soir, au Temple du Bas, Conférence missionnaire.

Chapelle de l'Ermitage.

9 3/4 h. mat. Culte avec prédication

Tous les samedis soirs, à 8 h., réunion de prières aux Salles de Conférences.

Tous les mercredis soirs à 8 h. réunion d'études bibliques aux Salles de Conférences.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE Place d'Armes:
Dimanche: Matin 10 heures. Soir 7 heures.
Samedi 8 h., réunion de prières.

Vauseyon.

8 1/2 heures du matin Ecole du dimanche.
8 heures du soir. Culte.

ÉCOLES DU DIMANCHE

8 1/2 h. du matin, à la Collégiale et aux Salles de Conférences. — 8 1/4 h., à la Chapelle de l'Ermitage.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS

Rue du Temple-Neuf 24. — Les jeudis à 8 h. du soir. — Les samedis à 8 1/2 h.

Voir le supplément

ANNONCES DE VENTE

Beau choix d'oiseaux

Canaris hollandais entièrement jaunes, parisiens et autres; bouvreuils, rouges-gorges, pinsons rouges, pinsons verts, tarins, serins, linottes, grives, merles. — Gages. S'adresser Neubourg 32, au rez-de-chaussée.

993 A remettre de suite un magasin de papeterie, situé dans une rue des plus fréquentées de la ville. S'adr. au bureau qui indiquera.

Bonne eau-de-vie de pommes de terre, à 85 c. le litre; réduction par 5, 10, 20 et 50 litres. Envoi sur commande. Bon vin rouge, à 65 c. S'adresser route de la Côte 3, au premier.

Huile d'olive vierge pure

à fr. 2.60 le litre. On vend aussi par estagnons de 5 à 10 kilos. Olive salée, à fr. 1.50 le kilo. S'adr. chez M. Testanier, rue du Pommier 4, Neuchâtel.

Au café du Grutli

Toujours d'excellente bière de la brasserie Felsenau.

Dépôt pour la vente en fûts de toute dimension, à 35 c. le litre, au comptant, livrés à domicile.

BOIS DE SAPIN

chez A. Berruex, au Trembley s/Peseux.

Café du Nord

Toujours de la bonne bière de Rhein-felden.

Tous les lundis gâteaux au fromage.

Les cors aux pieds, durillons

ET ŒIL DE PERDRIX

disparaissent promptement et sans douleur par l'emploi du remède spécifique de Ed. Pohl, pharmacien.

Prix du flacon, 1 fr. 25.

Dépôt à Neuchâtel: pharmacie Jordan.

M^{me} veuve Elise Wulschleger annonce à sa bonne clientèle et au public en général, que son magasin d'épicerie, rue du Temple-Neuf, est toujours bien pourvu de marchandises fraîches et de premier choix. Par la bonne qualité de ses marchandises et ses prix modérés, elle espère justifier la confiance qu'elle sollicite.

LES CORS AUX PIEDS

disparaissent rapidement par l'emploi de la teinture indienne. Prix 75 c.

Dépôt: Pharmacie A. Bourgeois, Neuchâtel.

52 FEUILLETON

LA BENJAMINE

PAR S. BLANDY

Eh bien ! il fallait envisager avec courage la destinée qui m'était faite. Je reviendrais dans cette maison des Arcades que je n'aurais jamais dû quitter et où l'on devait à ce moment même s'inquiéter de mon silence. J'y retournerais, et ma première action serait de demander pardon à mes bien-aimés de cette ingratitude qui m'avait fait les quitter. Ils me pardonneraient; leur bonté irait même jusqu'à me trouver trop punie. Ah ! je connaissais bien leur cœur. Revenue auprès d'eux pour toujours, je tâcherais de leur faire oublier mes torts, de leur rendre la vie douce. Et puis... je vieillirais à l'exemple de tante Paule. Dieu me conserverait assez longtemps mon grand-père pour me laisser ce consolateur de mes épreuves; je ne trouverais pas la Providence plus rigoureuse à mon égard si elle abrégait ma vie au lieu de prendre celle de mes chers parents. Mourir à vingt ans n'est pas toujours si cruel qu'on le suppose. C'est à ceux qui restent de gémir. Parfois les jeunes bénissent l'arrêt qui les arrache au sentiment de leur malheur...

Voilà les idées que je portais dans mes longues promenades; après quelques jours de solitude, j'avais cessé de me dé-

TOILERIE EN TOUS GENRES

GROS — 0 — DÉTAIL

PAUL KOHLER

ancienne maison D.-H. ROTT

Promenade Noire — NEUCHÂTEL — Promenade Noire

ARTICLES POUR TROUSSEAUX :

Toile fil et mi-fil.
Nappage.
Essuie-mains.
Limoges.
Mouchoirs.

Toile coton.
Linges de toilette.
Triège.
Coutil.
Tapis.

1865. Extraits de malt du Dr Wander. 1865.

Extrait de malt contre la coqueluche — nouveau remède presque toujours infaillible et dont l'efficacité a été prouvée par de nombreuses expériences.

Extrait de malt à la diastase avec pepsine pour faciliter la digestion.

Se trouvent dans presque toutes les pharmacies de la Suisse.

Contre les affections de la poitrine, toux, coqueluche, asthme, catarrhes pulmonaires et autres maladies de la poitrine et du larynx est à recommander comme remède le plus efficace, la

PATE PECTORALE FORTIFIANTE

de J. KLAUS, au Locle (Suisse)

Succès de 25 ans. 6 médailles aux expositions universelles. Se vend à fr. 1 la boîte et 50 c. la demi-boîte dans toutes les principales pharmacies de la Suisse et de l'étranger.

LA FABRIQUE D'ENGRAIS CHIMIQUES
A FRIBOURG

informe son honorable clientèle qu'elle fera très prochainement l'envoi d'un wagon d'engrais, en gare de BEVAIX, et invite ses clients désireux de profiter de la franchise de port, à lui remettre sans retard leurs commandes. (H. 151 F.)

A. ARNOLD-KOCH

rue de la Place d'Armes, Neuchâtel, prévient le public qu'il a toujours son dépôt de

potagers économiques.

Par l'économie du combustible, on réalise en deux ans la valeur du potager.

battre contre elles. Elles s'étaient imposées à moi et me faisaient sentir chacune son aiguillon. La bonne Schitzler m'examinait, hochait la tête, soupirait, mais elle parlait de son tricot lorsque je commençais à me mettre en garde contre quelque ouverture amicale de sa part. Le soir, elle me pria de lui faire de la musique; mais parfois elle m'arrachait du piano en me disant:

— Assez, cela ne sert qu'à vous rendre plus nerveuse.

Alors elle prenait un livre et lisait tout haut. Je ne parvenais pas à l'écouter. Ces syllabes qu'elle prononçait restaient sans aucun sens pour moi. Elle continuait, malgré mes réponses incohérentes lorsqu'elle s'arrêtait pour me questionner sur tel ou tel passage.

Un soir pourtant, elle rompit ses habitudes de discrétion. Il paraît que je mangeais fort peu, et qu'à ce diuer je refusais toute nourriture avec une répugnance invincible. Les choses extérieures étaient si peu pour moi depuis quelque temps que l'observation de Schitzler m'apprit ce fait sur lequel je n'avais pas arrêté mon attention.

— Ma chère Anna, me dit-elle, si vous continuez à suivre ce régime d' inanition, je serai obligée en conscience d'en prévenir Mme Desbray. M. Desbray ne m'a pas donné son adresse à Barcelone. Je ne puis en référer à lui; mais il ne vous a pas confiée à mes soins pour que je vous laisse dépérir sans crier gare. Vous

êtes égoïste à votre façon, Anna, puisque vous ne vous souciez pas du chagrin que vous pouvez causer à ceux qui vous aiment.

— Ah ! c'est leur absence qui me fait du mal. Ils sont si loin !...
— Si loin ? Je croyais avoir entendu dire qu'il n'y avait qu'une petite distance des Tillières à Montserrou... Anna, je ne vous demande rien; je n'ai pas l'habitude de m'immiscer dans les choses que je ne comprends pas; mais, si vous êtes brouillée avec votre grand-père depuis votre séjour à Paris et que vous souffriez d'être si près de lui sans oser aller l'embrasser, pourquoi ne tenteriez-vous pas cette démarche ? Je vous ai surpris l'autre jour regardant du côté de ce rideau de peupliers qui coupe en deux la plaine devant nous. Quand je vous ai demandé quelle était cette tour ronde qu'on apercevait au delà, vous m'avez répondu en soupirant que c'était le clocher de Montserrou. Depuis, je vous ai revue bien des fois à la même place, absorbée dans la contemplation du lointain, et j'ai compris ce qui vous attirait. Les premiers amis sont les meilleurs, mon enfant, ceux qui nous comprennent le mieux. Surmontez un peu de fausse honte. Voulez-vous que je vous conduise chez M. Semalens ? Allez, soyez sûre qu'il vous ouvrira ses bras. Vous aurez peut-être le bonheur de pouvoir pleurer en l'embrassant. Votre pauvre figure contractée en sera toute ravie, et votre cœur mieux à l'aise.

ARBRES D'ORNEMENT

D'occasion et à prix exceptionnels, 25 magnifiques grands plantons d'érable-plane pour route ou avenue. S'adresser à Mme veuve J. Baur, ou au chef de gare, à Corcelles.

AGENCE FINANCIÈRE

H. Fehrenbach & Co

3 Boulevard de Plainpalais 3
GENÈVE

Spécialité de valeurs à lots, Fonds publics, Commission et recouvrements.

Achat et vente de toutes valeurs à lots et fonds publics au comptant.

Vente de participations au tirage.

Vente de valeurs à lots avec facilité de paiements par mensualités.

Vente de billets de l'exposition permanente à Genève à fr. 1. — Tirage 6 mars.

Ordres de Bourse.

(O. F. 9555)

Atelier de sculpture et marbrerie

E. RUSCONI, sculpteur,

au Bas du Mail, Neuchâtel.

Spécialité de monuments funéraires, en marbre et pierre de 1^{er} choix.

Cheminées, dessus de meubles, tables pour cafés, boucheries et charcuteries, revêtements, lavoirs polis.

Réparations, etc., etc.

J'ai l'avantage d'annoncer à l'honorable public que mon magasin est au grand complet en monuments funéraires de toute fraîcheur, genres très variés et de bon goût, riches et simples.

Inscriptions en lettres inaltérables. Ouvrage prompt et soigné. Prix très réduits.

Sur demande, envoi de dessins franco et gratis.

! Se recommande !

A vendre une voiture de famille, bien établie. S'adresser n° 1, Faubourg des Pares.

A vendre à Greng près Morat, de belles billes de peuplier, frêne, orme et platane.

S'adresser à M. Gaberel, régisseur, rue du Môle 1, Neuchâtel.

A vendre un potager de moyenne grandeur, avec bouilloire et deux marmites. Prix modéré. S'adresser à M. Straubhaar, à Auvernier. (O. 41 V.)

Je remerciai l'excellente Schitzler. C'était la première parole de consolation que j'eusse entendue depuis mes épreuves. Sa sympathie me ranima. Pour lui plaire, je consentis à dîner; mais, quand elle me pressa de nouveau de fixer au lendemain notre voyage à Montserrou, je dus lui apprendre que voir mes parents serait pour moi un bonheur, mais que j'en étais empêchée par une défense expresse de mon père.

Une idée surgit en moi tout à coup. J'avais entendu une fermière dire à la régisseuse qu'elle partirait de bonne heure le lendemain pour aller à la foire de Montserrou. Je dis à Mlle Schitzler :

— Oh ! si vous vouliez, si vous ne trouviez pas que c'est enfreindre l'ordre de mon père, j'aurais quelque chose à vous proposer. Nous partirions demain à la brune dans le cabriolet de M. Balland, rien que nous deux. Si je suis peureuse à cheval, je conduis en revanche très sûrement. C'est foire à Montserrou, il y aura toute sorte de voitures et de charrettes. Nous ne serons pas remarquées dans le nombre. Je mettrai ma cape, et vous, une voilette épaisse... d'ailleurs personne ne vous connaît dans ce pays. Je n'irai pas chez mon grand-père, puisque cela m'est défendu; mais nous aurons peut-être la chance de le rencontrer sans qu'il nous voie, et puis cela me ferait tant de bien de passer seulement par les rues où il passe, de revoir ma chère

A vendre d'occasion un grand bassin de jet-d'eau avec son piédestal, le tout en marbre blanc. S'adr. à M. Gaberel, régisseur, rue du Môle 1.

VICHY

ADMINISTRATION:
PARIS, 22, boulevard Montmartre, PARIS

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un rouleau pour un bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS
EXIGER SUR TOUS LES PRODUITS LA MARQUE
DE LA COMPAGNIE

Dépôt à Neuchâtel: Chez MM. E. Jordan et A. Bourgeois; à Fleurier, chez E. Andrea, pharmacien. (H-11-X)

Les thés Percy Marzetti sont vendus dans des boîtes en fer-blanc contrôlées par la douane anglaise. S'adresser à la pharmacie Dardel, à Neuchâtel, et à la pharmacie Court, à Yverdon.

(Mag. Lond. 69 B.)

Bonne occasion

A vendre une chaloupe pontonnée, ayant très peu servi, avec son grément: voiles, ancre, chaînes, etc. S'adr. au café du Port, Petit-Cortailod.

Cave Jean de MONTMOLLIN

Rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel

Vin blanc Neuchâtel 1880, fr. 0>60 le litre.
Vin rouge > 1882, 0>80 >
Vin blanc > 1880,
en bouteilles depuis 2
ans, verre perdu, 0>80 la bout.
Vin rouge Neuchâtel 1881,
verre perdu, 1>50 >
Id. 1>30 >

AVIS DIVERS

SAGE - FEMME

DE 1^{re} CLASSE

M^{me} DRIVET-DURET

Soins des maladies des Dames. Accouchements. Discretion. On reçoit des pensionnaires.

Prix modérés

Genève, 8, Rue des Alpes, 8, Genève

Mademoiselle J. MOOR, garde-malade et releveuse, se recommande pour Neuchâtel et le dehors. S'adr. aux magasins de M^{mes} Prisi-Beauverd et Marti, rue de l'Hôpital, et pour références, à MM. les docteurs Cornaz, Ernest Reynier et Favre.

maison des Arcades, de saluer l'église. Dites, le voulez-vous?

J'avais tort de craindre un refus de la part de Schitzler. Amine l'avait pliée à tant d'autres caprices! Sa seule crainte fut celle des malfaiteurs par les chemins à la nuit noire. Je la rassurai. D'abord il ferait claire de lune; l'almanach le promettait et aussi la limpidité du ciel. La pluie avait cessé depuis quelques jours. Les fourrés du parc étaient parsemés de perce-neige que faisaient éclore les premiers soleils de l'année.

Cette nuit-là, je dormis un peu, et, si je fus agitée, ce fut par mon projet pour le lendemain, et aussi par les remords que me causaient les simples paroles de mademoiselle Schitzler. Elle avait raison. J'étais tombée dans le tort de ces gens que grand-père nommait avec dédain « les saules pleureurs »: gens toujours prêts à gémir sur eux-mêmes, égoïstes larmoyants que rien n'attendrit, sinon leurs propres malheurs. Du lendemain allait dater pour moi un nouveau système de vie. En revoyant Montserrou, j'allais reprendre devant le tableau de mon passé la force de surmonter mes peines présentes. Je cesserais de m'intéresser à moi pour ne plus penser qu'à mes vrais amis, à ce que je leur devais d'attentions et de dévouement.

Pour commencer, je ne quittai pas Schitzler le lendemain dans la journée; j'eus la récompense de cet effort dans ses témoignages d'intérêt et dans la complai-

! Pour l'Amérique !

Expéditions régulières pour New-York et toutes les parties de l'Amérique par la plus ancienne agence d'émigration

A. ZWILCHENBART, à Bâle.

Départs du Havre tous les samedis, par navires français. — Départs de Neuchâtel tous les jeudis.

P. NICOLET-PERRIN, Place d'Armes 5

Seul représentant pour le canton de Neuchâtel.

La seule agence en Suisse qui tient une succursale à New-York pour y recevoir ses passagers.

On demande, immédiatement, pour la création, à Neuchâtel, d'un journal quotidien, un commanditaire pouvant disposer, sans délai, de la somme de 3,000 francs. Ce journal aurait pour titre: « *L'International franco-suisse* ». Il lui serait assuré un service télégraphique complet et des correspondances politiques, commerciales, industrielles et artistiques de toutes les principales villes de la Suisse, de la France et de l'étranger. Le directeur, rédacteur en chef, se réserverait absolument la ligne politique du journal et ne s'adjointrait, sur place, qu'un seul collaborateur chargé de la partie intéressant la Suisse. Le commanditaire, après être rentré dans les fonds de son apport, toucherait la moitié intégrale des bénéfices. Il exercerait, d'ailleurs, tout contrôle en qualité d'administrateur. Adresser les offres à M. Aristide Valadier, Evole 3, 1^{er} étage, Neuchâtel.

Salle circulaire du Gymnase

Samedi 10 mars, à 5 heures,

CONFÉRENCE

de M. le professeur Gretillat

sur

JÉRÉMIE ET SON TEMPS

Prix d'entrée: 1 fr.

Au profit de l'Asile de Cressier.

Des cartes seront déposées chez les libraires et à l'entrée de la salle.

ÉCHANGE

Une honorable famille de la ville de Berne désire placer dans la Suisse romande, pour apprendre la langue française, un jeune garçon de 14 ans, en échange d'un garçon ou d'une fillette du même âge ou à peu près. Agréable vie de famille demandée et assurée. S'adresser à M. A.-Ed. Juvet, agent de droit, rue du Coq-d'Inde 24, à Neuchâtel.

Une bonne couturière se recommande pour de l'ouvrage, à la maison ou en journée. Elle se charge aussi de la confection des vêtements de petits garçons. Tertre 8, 3^e.

sance qu'elle eut d'emprunter la mante à cape de Mariannette pour que nous eussions l'air toutes deux de fermières revenant de la foire.

Quand j'appris à M. Balland que je comptais lui emprunter son cabriolet, il se confondit en excuses sur le mauvais état de cette voiture et me demanda la permission d'aller la faire nettoyer bien vite. On a quelque négligence dans les campagnes et particulièrement dans le Midi, à l'égard de la tenue des véhicules. Mais je pensai qu'une voiture lavée, soigneusement astiquée, prendrait par cela même une tournure bourgeoise qui la ferait remarquer, et je demandai à voir l'équipage de M. Balland.

C'était, Dieu merci! un de ces antiques cabriolets qu'on ne voit plus guère que dans les provinces éloignées du centre, un peu haut sur roues, avec une capote aussi droite qu'un auvent, enlaidi par un caisson sur l'arrière, et dont le cheval est enharnaché d'un collier garni de grelots. Crotté jusque sur la capote rapiécée de morceaux de cuir, ce cabriolet, dont la marche devait grincer avec un bruit de ferraille, représentait à merveille le coche d'une bonne fermière, trop ménagère du temps de ses valets pour leur faire laver des roues que le premier passage auprès d'un défoncement de la route éclabousserait de nouveau. Je dispensai M. Balland de ses intentions de toilette, et nous partîmes à la tombée du jour.

(A suivre.)

Comptoir J.-Albert DUCOMMUN

rue du Musée 4, Neuchâtel

GÉRANCE D'IMMEUBLES

Agence de renseignements commerciaux
CONTENTIEUX

Récouvrements et encaissements

L'agence se charge en outre de l'encaissement et du recouvrement des créances, des poursuites juridiques et de tous actes de procédure, tels que: significations, oppositions, saisies, etc. Elle se charge également de représenter des maisons étrangères et du pays dans les faillites, liquidations et partages.

Emolument fixe de fr. 2 à fr. 5 pour tout recouvrement non opéré.

Dimanche 11 mars 1883,

GRAND CONCERT

donné par la

Société de musique L'Echo du Vignoble, au pavillon de la Ravière. — Entrée libre.

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé.

Se recommande, L. Perriard.

Atelier GACON, serrurier

Les syndics provisoires à la succession bénéficiaire de feu Ferdinand Gacon, serrurier, à Neuchâtel, informent le public qu'ils font continuer l'exploitation de l'atelier; ils prient les amis et connaissances du défunt de bien vouloir conserver leur clientèle à l'établissement.

Marché de Neuchâtel du 8 mars 1883.

	De fr.	à fr.
Pommes de terre, les 20 litres	1 50	
Choux, la tête,	10	15
Oufs, la douzaine	90	
Miel, la livre		
Beurre en mottes,	1 30	1 85
Beurre en livres,	1 40	1 50
Lard fumé, la livre (marché)	1 10	
Lard non fumé,	90	
Viande de bœuf,	85	
Veau,	90	
Mouton,	90	
Fromage gras, la livre,	85	90
demi gras	75	
maigre,	65	
Avoine,	2 —	2 10
Foin nouveau		
Foin vieux le quintal	4 —	
Paille,	8 —	
Bœufs, sur pied, par kilo	96	
Vaches,	80	85
Veaux,	1 10	
Moutons,	90	
Foyard, les 3 stères	42 —	
Sapin,	27 —	
Tourbe, 3 mètres cubes,	16 —	18 —

RESULTAT DES ESSAIS DE LAIT

des 21 et 23 février 1883.

NOMS ET PRÉNOMS des LAITIERS	Butyromètre grammes p litre	Lactodensimètre.	Crémomètre.
Kaufmann Fritz	38	32	14
Bachmann Abraham	34	31	11,5
Gomb Arnold	31	32	10
Schneider Gottlieb	31	33	10
Elzingre Aug.,	28	34	9
Neeser Jacob	23	33,5	6,5
Senften Christian	20	35	4
Inhof Fritz			refusé
Pilonel Louis	34	32	11
Berger Henri	30	32	10
Veidel Abraham	26	34	8
Ackermann Adolp.	26	34	8
Landry	25	34	7,5

DIRECTION DE POLICE

Art. 7 du Règlement: Tout débitant dont le lait contiendra moins de 10% de crème et de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de dix francs.

Art. 9. Tout débitant qui refusera de laisser prendre du lait pour être expertisé payera une amende de dix francs.

7^{me} rapport du Secours de Neuchâtel.

L'œuvre du Secours vient de terminer la septième année de son existence, et quoique nous n'ayons aucun fait saillant à enregistrer, c'est avec joie et reconnaissance envers Dieu que nous venons rendre compte de la marche de notre établissement.

Nous ne pouvons en effet pas parler de résultats brillants et de grands succès, même dans le domaine spirituel, car dans cette œuvre plus que dans beaucoup d'autres, nos chères directrices sont appelées à semer, toujours avec prières, souvent avec larmes, et ce n'est que rarement qu'elles peuvent recueillir les fruits de leur travail.

Nous n'avons pas été cependant sans recevoir de précieux témoignages de reconnaissance de la part de quelques-unes des jeunes filles qui nous ont quittées; et plusieurs des personnes qui les ont reçues nous ont exprimé leur satisfaction. Nous saisissons cette occasion pour remercier tous ceux qui aident l'œuvre en venant demander des jeunes filles en journée ou comme domestiques.

Mais nous tenons à signaler au public une industrie bien fâcheuse qui s'exerce au détriment des jeunes filles venues du dehors. Certaines personnes les reçoivent en pension moyennant 1 à 2 francs par jour, leur promettant des places, et lorsqu'elles n'ont plus d'argent, les envoient au Secours, gardant très-fréquemment leur malle en gage, ce qui complique souvent beaucoup notre tâche.

Mme Auguste Robert a encore eu la bonté de recevoir à plusieurs reprises de nos jeunes filles malades ou délicates dans l'établissement de Beau-Site; ce service nous est doublement précieux, notre asile ne pouvant garder des personnes faibles et incapables de travailler.

Nous témoignons aussi notre reconnaissance à M. le docteur Favarger pour ses soins assidus.

Nos amis verront avec joie que notre œuvre a continué à marcher sans appel particulier. Souvent l'opportunité des dons reçus, soit en argent, soit en nature, nous a été une preuve que le Seigneur lui-même avait rappelé l'œuvre à nos bienfaiteurs et plaidait ainsi notre cause. Comment pourrions-nous ne pas recommencer cette année avec confiance? N'avons-nous pas à enregistrer bien des témoignages de la fidélité de Dieu envers nous.

STATISTIQUE.

Nationalité des filles admises.

De la Suisse allemande, 96; Neuchâtelaises, 20; Vaudoises, 9; Fribourgeoises, 4; Valaisanne, 1; Genevoise, 1; De l'Allemagne, 13; De la France, 1. — Total: 145 filles.

Age des filles admises.

De 15 à 20 ans, 77. De 20 à 30 ans, 58. Au-dessus de 30 ans, 10. Total: 145 filles.

Temps de séjour.

De 1 à 3 jours, 43. De 4 à 10 jours, 35. De 11 jours à 1 mois, 37. Plus d'un mois, 20. Ouvrières et apprenties, 10. — Total: 145 filles.

De 145 jeunes filles reçues en 1882: 63 ont été placées, 15 se sont placées elles-mêmes, 6 ont été envoyées dans différ. asiles, 3 dans les hôpitaux, 16 ont été en passage, 26 ont été renvoyées dans leurs communes ou leurs familles, 10 établies comme apprenties ou ouvrières.

6 étaient au Secours au 1^{er} janvier 1883. Pendant toute l'année nous avons eu plusieurs pensionnaires pour la table.

Comptes.

En caisse au 31 décembre 1881, Fr. 1,357 77
Dons, » 2,138 65
De l'association du sou pour le relèvement moral, » 224 31
Placements, » 82 50
Pensions, » 2,456 65
Travail, » 94 85
Intérêts, » 56 40

Total, Fr. 6,411 13

Dépenses du ménage, Fr. 3,805 17
Loyer, » 1,750 —
En caisse, 31 déc. 1882, » 855 96

Total, Fr. 6,411 13

A la suite de quelques observations, depuis un an, le comité du Secours s'est décidé à laisser aux jeunes filles le gain de leurs journées, sur lequel on prélèvera 50 centimes par jour.

Les dons peuvent être remis aux dames membres du comité ou à M^{mes} les directrices, Ecluse, N° 24. (Communiqué.)